Les prestations attendues

Cahier des clauses techniques particulières

CONSULTATION PRIVÉE • COMMUNICATION • PIÈCE 03

Les candidats peuvent présenter une offre pour le lot 1 Print uniquement, pour le lot 2 Site internet uniquement, ou pour les deux lots. Aucune obligation de répondre aux deux lots. Chaque lot est évalué et attribué séparément ; une offre doit couvrir l'ensemble des prestations de base du lot choisi. Les prémaquettes, références et prix sont remis uniquement pour le ou les lots présentés.

Les prestations décrites ci-après reprennent le cahier des charges de Cap' devant !. Les quantités, durées et choix de formats sont fixés à l'annexe 09. Le règlement de consultation et les conditions contractuelles remplacent les règles administratives et financières du document de cadrage initial.

Prescriptions communes

Respecter la charte jointe, le logo et le nom Cap' devant !. Préserver la dignité, la participation et les choix des personnes accompagnées. Les adaptations de typographie et de contraste utiles à l'accessibilité doivent être validées. Les chiffres, coordonnées et photographies doivent être vérifiés avant publication. Le siège centralise les validations, les directions confirment les données locales.

Les références fournies sont la charte et le Petit Journal n° 35. Les textes et photographies nécessaires seront transmis selon le calendrier arrêté. L'accessibilité, la restitution des sources, les licences explicites et la facilité de mise à jour constituent des exigences de tous les lots.

Les alternatives évoquées dans les prescriptions suivantes ne sont recevables qu'aux conditions du RC et du cadre financier. La base retenue est précisée avant lancement : journal A4 de 16 pages, annexe FALC de 4 pages, flyer A5 recto verso, kakémono 85 × 200 cm et panneau optionnel 100 × 150 cm, sauf choix explicitement modifié en annexe 09.

2 Lot 1 Print Repenser le Petit Journal

Une nouvelle organisation éditoriale

L'exemple fourni distingue notamment Focus association, Vie des établissements, Dossier et Zoom sur. Le prestataire analysera l'articulation de ces rubriques, la longueur des articles, la densité des pages et l'équilibre entre textes et images. Il proposera une formule plus lisible, plus vivante et identifiable dès la couverture.

- Présenter un chemin de fer commenté : rôle de chaque rubrique, volume de texte cible, place des images et liens avec le site et l'annexe FALC.
- Renforcer les niveaux de lecture : titres explicites, chapôs courts, intertitres, témoignages, légendes et informations pratiques facilement repérables.

- Distinguer les projets associatifs, la vie des établissements et les informations utiles ; éviter répétitions et juxtaposition d'articles sans fil conducteur.
- Organiser une représentation équilibrée des établissements sur les trois numéros annuels et réserver une place régulière à l'expression des personnes accompagnées et des familles.
- Proposer des photographies valorisantes, une grille aérée et des contrastes lisibles. Ne pas diminuer la taille des caractères pour absorber un excédent de texte.

Conception et production

Les prémaquettes remises avec l'offre et présentées au jury constituent la première proposition du candidat. Après attribution, le forfait de conception inclura leur approfondissement en deux pistes argumentées, illustrées par une couverture, une page de sommaire et une double page intérieure. La piste retenue sera développée en maquette complète, avec un guide éditorial et graphique réutilisable.

Pour rendre les devis comparables, la base proposée est un magazine A4 de 16 pages, couverture comprise, hors annexe FALC.
Base retenue : Le lot 1 porte sur trois ans. Chaque année, le Petit Journal (16 pages en quadrichromie) et son annexe FALC (4 pages en quadrichromie) paraissent en janvier, juin et novembre, à 1 000 exemplaires chacun par numéro.

Pour chaque numéro : réunion de lancement, proposition de chemin de fer, réception des contributions, réécriture et harmonisation des textes fournis, correction orthotypographique, traitement des images, mise en page, trois séries de corrections consolidées et préparation du bon à tirer. Les interviews, reportages ou prises de vues non fournis sont chiffrés à part.

Livrables et impression

Livrer les fichiers natifs assemblés avec liens et polices transmissibles, un PDF d'impression selon les spécifications de l'imprimeur, un PDF numérique balisé avec liens actifs et ordre de lecture cohérent, ainsi que les visuels utiles à la publication sur le site. Les sources ne doivent pas rester exclusivement chez le prestataire.

L'ours du numéro fourni mentionne une impression par l'ESAT Les Ateliers de la Gentilhommière. Le périmètre publié précise si la fabrication est comprise ou confiée séparément à cet imprimeur ; les candidats chiffrent la même base. L'impression, le façonnage, l'insertion de l'annexe et la livraison seront distincts de la conception et ne seront engagés qu'après validation du tirage et du bon à tirer.

3 Lot 1 Print Une annexe FALC à chaque numéro

Chaque édition du Petit Journal sera accompagnée d'une annexe en facile à lire et à comprendre. Elle rendra accessibles les informations essentielles sélectionnées avec Cap' devant !. Elle ne sera ni une réduction automatique des articles ni une simple simplification graphique du magazine.

Contenu et méthode

- Sélectionner les messages utiles aux personnes accompagnées : vie associative, projets qui les concernent, informations pratiques, participation et rendez-vous.
- Écrire des phrases courtes, expliquer les mots difficiles, présenter une idée à la fois et utiliser des illustrations directement liées au texte.
- Prévoir une maquette aérée, des caractères lisibles, une pagination propre et des renvois explicites vers les sujets du journal.
- Associer des personnes en situation de handicap intellectuel à la transcription et/ou à la relecture. Le prestataire décrira le recrutement du groupe, l'animation adaptée et la traçabilité des modifications issues de ses retours.

La prestation comprend la préparation et l'animation des séances de relecture, la coordination avec les accompagnants et une nouvelle vérification des passages modifiés. Les disponibilités, déplacements et conditions de participation seront convenus au lancement ; les coûts correspondants doivent être identifiés dans l'offre.

Base de chiffrage et livrables

Base proposée : une annexe A4 de 4 pages par numéro, soit 3 annexes par an. Le candidat chiffrera aussi une variante de 8 pages. Le volume définitif sera ajusté à la compréhension des messages, sans compression excessive pour tenir dans le format.

L'annexe portera le nom de l'association, le numéro et la date du journal. Elle sera diffusée avec le magazine et téléchargeable séparément. Elle devra rester compréhensible lorsqu'elle est lue seule.

- Fichier source modifiable, PDF prêt à imprimer et PDF numérique accessible.
- Bilan de relecture précisant les séances réalisées, la méthode, les modifications retenues et la vérification finale, sans diffusion de données personnelles inutiles.
- Justification des droits d'utilisation des pictogrammes, images et éventuel logo FALC ; leur apposition doit respecter leurs conditions d'usage.

Validation

Cap' devant ! valide l'exactitude des informations ; le groupe de relecture contribue à vérifier leur compréhension. Le bon à tirer intervient après ces deux étapes. Un texte produit par un outil automatique ne dispense jamais de cette participation et de cette vérification humaine.

Référence méthodologique : Unapei, « Les règles du FALC », https://falc.unapei.org/quest-ce-que-le-falc/les-regles-du-falc/ (consulté le 30 octobre 2026).

4 Lot 1 Print Flyers et kakémonos des établissements

Une collection commune sera créée pour identifier immédiatement Cap' devant !, tout en valorisant les spécificités de chaque établissement ou service. Une fiche de collecte unique servira à fiabiliser les informations reprises sur les flyers, les kakémonos et le site.

Un flyer par établissement

Base proposée : A5 recto verso en couleurs. Chaque flyer comportera le nom de l'établissement, son appartenance à l'association, les publics accompagnés, les missions, les principales modalités d'accueil ou d'intervention, les coordonnées, les modalités de contact et un lien court ou QR code vers sa page web.

Les textes seront courts, concrets et compréhensibles. Les conditions d'admission, capacités ou autres données susceptibles d'évoluer seront vérifiées par la direction concernée. Le QR code ne sera jamais le seul moyen d'accéder à une information essentielle.

- Créer un gabarit commun puis une déclinaison complète par établissement ; inclure deux séries de corrections consolidées par déclinaison.
- Livrer PDF d'impression, PDF numérique et modèle facilement modifiable par le siège dans un outil convenu, avec toutes les licences nécessaires identifiées.
- L'impression, les retirages et la livraison par site sont chiffrés séparément. Une modification du format de base doit être arrêtée et communiquée avant publication ; aucun dépliant alternatif libre n'est demandé.

Un kakémono par établissement

Base proposée : support enrouleur intérieur de 85 × 200 cm, avec structure stable et housse de transport. Toute adaptation du format de base est fixée dans l'annexe 09 avant publication. Le message devra être lisible à distance, avec peu de texte et une photographie de qualité.

Le visuel comprendra le logo associatif, le nom de l'établissement, une présentation courte de ses missions et un moyen de contact. Les informations essentielles ne seront pas placées tout en bas du support. Prévoir une fabrication durable et le remplacement du seul visuel lorsque possible.

- Livrer gabarit commun, déclinaisons, fichiers sources et fichiers de fabrication ; inclure deux séries de corrections par déclinaison.
- Distinguer conception commune, adaptation par établissement, fabrication d'un exemplaire, conditionnement, livraison et remplacement du visuel.

Périmètre et prototype

Le site public mentionne 21 structures. Ce repère ne vaut pas commande de 21 modèles : un établissement, un service et un site physique peuvent recouvrir des périmètres différents. La liste de diffusion annexée devra fixer le nombre de flyers distincts, de kakémonos et d'adresses de livraison avant publication de la consultation.

Avant toute déclinaison en série, faire valider un flyer et un kakémono pilotes. L'impression et la fabrication exigent un bon à tirer écrit. Le prestataire précisera les matériaux, finitions, délais, garanties, frais de transport et possibilités de fabrication par un ESAT.

5 Lot 1 Print Option Support associatif dans chaque entrée

L'option consiste à créer un support durable présentant Cap' devant ! à l'entrée des établissements. Il doit permettre à une personne accompagnée, une famille, un candidat ou un visiteur de comprendre rapidement qui nous sommes et à quelle association appartient le lieu.

Contenu commun et adaptation locale

- Qui sommes-nous : une présentation courte de l'association, de ses missions et des personnes qu'elle accompagne.
- Notre histoire : une frise synthétique, depuis la création en 1954 jusqu'aux étapes majeures validées par l'association.
- Nos valeurs et engagements : respect des choix, participation, inclusion, accompagnement et place des familles.
- Notre présence en Île-de-France : repères géographiques et présentation du réseau ; les chiffres seront datés et remplaçables.
- Cet établissement dans l'association : nom, rôle, spécificités et contact, avec une zone dédiée aux informations locales.

Proposition attendue

Le candidat chiffrera en base de cette option un panneau mural intérieur, au format de référence 100 × 150 cm, adapté après repérage. Le scénario publié précise le format commun. Une frise ou un dispositif numérique ne sont pas compris dans la base de cette consultation et ne peuvent être substitués par le candidat.

Le support doit être lisible debout et en position assise, éviter les reflets et ne pas gêner les circulations. Le prestataire vérifiera sur site l'implantation, les fixations et les contraintes applicables au lieu avec la direction. Une preuve à l'échelle ou un échantillon sera présenté avant fabrication.

Prévoir une zone remplaçable pour les informations évolutives et une présentation courte accessible, accompagnée d'une version FALC disponible sur place ou en ligne. Une version FALC éventuelle sera produite selon la méthode définie pour le journal et chiffrée distinctement.

Décomposition du prix de l'option

Poste	Unité à renseigner
Conception du récit associatif et de la maquette	Forfait commun
Repérage et adaptation locale	Par site
Fabrication et livraison	Par panneau et destination
Pose et vérification de l'installation	Par site

Poste	Unité à renseigner
Actualisation ultérieure d'un élément	Prix unitaire
Version FALC du contenu commun	Forfait séparé

L'option n'est engagée que sur décision écrite de Cap' devant !. Son prix et son calendrier doivent rester dissociés des prestations de base.

6 Lot 2 Site internet Un site moderne et administrable par le siège

Cap' devant ! dispose déjà de son hébergeur. La refonte doit être compatible avec cet environnement, conservé dans le périmètre de base. Le candidat prévoit la coordination avec l'hébergeur, le déploiement, la configuration et les tests nécessaires. Il ne facture pas un nouvel abonnement d'hébergement. Toute incompatibilité ou adaptation nécessaire est explicitée dans l'offre ; aucun changement d'hébergeur ni surcoût n'est engagé sans accord écrit de Cap' devant !. L'hébergeur existant est Luence. Le contact technique est l.berger@luence.fr.

La refonte de https://capdevant.fr/ doit faciliter l'accès aux informations et donner au siège la capacité de publier et de faire évoluer les pages courantes sans intervention technique. Un « codage simple » signifie ici une interface d'administration claire, des composants réutilisables et un code documenté, maintenable par un autre prestataire.

Audit et parcours attendus

Le titulaire réalisera un inventaire des pages, médias, documents, formulaires, liens externes et outils existants. Il proposera une arborescence centrée sur les besoins des visiteurs, puis fera valider les parcours et les maquettes pour mobile et ordinateur. La technologie actuelle et son état ne sont pas présumés dans ce cahier des charges.

- Trouver un établissement ou un service par type d'accompagnement et localisation, avec une liste accessible même si une carte est proposée.
- Comprendre l'histoire, les missions, les valeurs, la gouvernance et les projets de l'association ; accéder à la parole des personnes accompagnées et aux contenus FALC.
- Consulter les actualités, événements, publications et archives du Petit Journal ; télécharger distinctement le journal et son annexe FALC.
- Consulter les offres d'emploi et candidater par le dispositif retenu ; découvrir les activités économiques, adhérer, devenir bénévole ou soutenir l'association.

Les parcours et liens existants, dont le soutien via HelloAsso et l'inscription à la newsletter, seront inventoriés et maintenus ou remplacés après validation. La création d'un logiciel de recrutement ou d'un espace métier privé ne fait pas partie de la base.

Autonomie et architecture

Le candidat proposera un système de gestion de contenu éprouvé, avec une préférence pour une solution ouverte et largement maintenable. Il expliquera les choix, les dépendances, les licences et les coûts récurrents. Toute dépendance à un abonnement ou à un constructeur propriétaire sera explicitée avec ses conditions de sortie.

- Éditeur visuel à blocs, prévisualisation, brouillons, historique des versions, bibliothèque de médias et gabarits pour actualités, établissements, projets, offres d'emploi et publications.
- Gestion de comptes nominatifs et de rôles : administration du siège, contribution et validation avant publication ; droits par établissement si des contributeurs locaux sont activés.
- Possibilité de modifier textes, images, contacts, rubriques et menus, de créer une page et de réordonner ses blocs sans écrire de code.

Formation et démonstration

Prévoir deux demi-journées de formation pour jusqu'à cinq agents du siège, un guide illustré et trente jours d'assistance à la prise en main après mise en ligne. La recette inclura la création d'une actualité, la modification d'une fiche établissement, le dépôt du journal et de son annexe, la création d'une page et la restauration d'une version par un agent formé.

7 Lot 2 Site internet Qualité technique et mise en service

Accessibilité et facilité d'usage

L'accessibilité constitue une exigence contractuelle. Le candidat précisera le référentiel RGAA et sa version utilisés, l'échantillon audité, les tests manuels et les livrables de contrôle. Il prévoira la correction des non-conformités du périmètre livré avant réception, ainsi qu'une assistance à la rédaction des informations d'accessibilité à publier.

Les contrôles couvriront notamment clavier seul, visibilité du focus, lecteur d'écran, contrastes, zoom, affichage mobile, structure des titres, textes alternatifs, formulaires et messages d'erreur. Un module d'accessibilité ajouté au site ne remplace pas ces contrôles. Des essais d'usage avec des personnes accompagnées seront organisés.

Sécurité et données

Prévoir HTTPS, comptes nominatifs, authentification renforcée des administrateurs, mises à jour, sauvegardes quotidiennes et test de restauration. L'hébergement sera localisé et documenté ; le candidat indiquera ses sous-traitants, les accès aux données et les éventuels transferts. Les formulaires limiteront les données recueillies et n'inviteront pas à transmettre de données de santé.

Le paramétrage des durées de conservation, des mentions d'information, du consentement aux traceurs lorsque nécessaire et des formulaires sera validé avec le référent à la protection des données de Cap' devant !. Les outils de mesure d'audience, vidéos et services tiers seront inventoriés. Aucune donnée personnelle ou photographie non publique ne sera réutilisée pour entraîner un outil d'IA.

Migration et continuité

Le devis indiquera le nombre de contenus inclus et les prix unitaires au-delà. Avant contractualisation, l'inventaire devra permettre de fixer un volume commun. La migration comprend textes, images, documents et métadonnées utiles ; les contenus obsolètes seront soumis à décision du siège.

Prévoir un environnement de préproduction non indexé, un plan de redirections des anciennes adresses, la conservation des éléments utiles au référencement, un contrôle des liens et formulaires, une sauvegarde avant bascule et un plan de retour arrière. Le nom de domaine et les services de messagerie devront être préservés.

Maintenance et réception

L'hébergement existant est conservé et payé directement par Cap' devant !. Chiffrer séparément coordination et déploiement chez cet hébergeur, licences, maintenance corrective et de sécurité, assistance et évolutions. Préciser horaires du support, délais de prise en charge et de rétablissement par gravité, modalités d'alerte et rapports d'intervention. Proposition minimale : garantie corrective de trois mois après réception, distincte des prestations récurrentes.

La mise en ligne exige l'accord écrit du siège après recette : parcours, autonomie, mobile, accessibilité, migration, restauration et performance. Le candidat proposera des seuils de performance mesurables, les pages testées et les conditions de mesure. Les anomalies bloquantes seront corrigées avant ouverture ; les réserves restantes auront un responsable et une échéance.

Remettre code source, dépôt et historique disponibles, base de données, médias, configuration, inventaire des licences, accès administrateurs et procédure de réinstallation. La réversibilité doit permettre un changement de prestataire sans reconstruction du site ; son coût éventuel sera annoncé dès l'offre.

Mise à jour selon la pièce 09

Le lot 1 porte sur trois ans. Chaque année, le Petit Journal (16 pages en quadrichromie) et son annexe FALC (4 pages en quadrichromie) paraissent en janvier, juin et novembre, à 1 000 exemplaires chacun par numéro.

Les supports attendus au 1er mai 2027 comprennent les flyers, les kakémonos et un modèle de pochette à rabats intérieurs, avec soufflet pour documents A4. Les éditions spéciales du journal et du FALC (4 pages, 1 000 exemplaires chacune), les flyers de futurs établissements et les actualisations de textes ou de visuels sont à chiffrer séparément.

Les prémaquettes prennent pour établissement pilote l'EANM/EAM La Gentilhommière. Utiliser les textes et photographies désignés par support en section F de la pièce 09.